

CONFÉRENCE
DÉBAT

« Quel aménagement du territoire dans
un contexte de sobriété foncière ?

Dominique BUISSON

Directeur foncier

de l'antenne Ouest de l'Etablissement
Public Foncier d'Occitanie



AXE 1 : Sémalens (81) | Redynamisation centre-bourg



CONTEXTE

Réhabilitation d'un bâtiment idéalement situé en centre ville pour créer 4 logements sociaux et 3 commerces en rez-de-chaussée

Ingénierie EPF mobilisée : juridique, financier, conseil, études faisabilité (financement EPF 50%) ...

CHIFFRES CLÉS

- Acquisition : 212 000 €
- Création de 4 logements et 3 commerces en RDC
- Maître d'ouvrage des logements : SOLIHA 81, maître d'ouvrage des commerces : Commune de Sémalens
- Cession à la commune le 22/03/2021 pour 134 323 €
- Montant de la minoration : 88 000 €
- La commune met à disposition le foncier à Soliha par un bail à réhabilitation de 25 ans
- Coût des logements 436 K€ TTC
- Coût des commerces 144 K€ TTC

AXE 1 : Bouloc (31) | Développer une offre foncière conséquente en matière de logements



CONTEXTE

Exemple de renouvellement urbain d'un ilot en centre ancien

Reconversion d'une friche commerciale et densification d'une parcelle résidentielle

OAP définie dans le PLU

CHIFFRES CLES

Acquisition : 1 170 000 €

Création d'un pôle médical et 72 logements

Quels seraient selon vous les 3 critères principaux qui définissent la qualité de vie des habitants ?

Les résultats

ENVIRONNEMENT

Qualité
environnementale
Alimentation saine et
locale
Eau
Air
Nature, espaces verts

SERVICES

Commerces de
proximité
Emplois locaux
Santé
Sécurité

CADRE DE VIE

Tranquillité
Confort
Habitat
Bien vivre
calme

VIE SOCIALE

Associations
Citoyenneté
Loisirs
Culture
Solidarité
Lieu de rencontres
Intergénérationnel

PROXIMITÉ

Mobilité
Intermodalité
Transports en
commun
Mobilités douces